

ville de Cambrai



Publié le : 12 Avril 2024 à 09:05

Arrondissement
de CAMBRAI

**EXTRAIT DU REGISTRE
AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 25 MARS 2024

OBJET : N° 6A

RAPPORTEUR : Madame DELEVALLÉE

INTITULÉ : COMPTABILITE COMMUNALE. BUDGET ANNEXE SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES. Adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion.

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 19 Mars 2024 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRÉSENTS :

Mme DELEVALLÉE Maire-Adjointe ;
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; Mme LABADENS ; M. MOAMMIN ;
Mme DROBINOHA ; M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMÉON ;
M. DOBREMETS Adjoints au Maire ;
M. BAVENCOFFE ; Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ;
Mme CARDON ; Mme LIÉNARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme SAYDON ;
M. FLAMEIN ; M. LAURENT ; M. TRANOY ; Mme CHATELAIN ;
Mme DESMOULIN ; M. DERASSE ; M. MAURICE ; Mme BURLET ;
M. LEROUGE ; M. PHILIPPE ; Mme DESSERY

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

M. P.A VILLAIN qui a donné procuration à M. MOAMMIN
Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à M. LE MAIRE
Mme CAFEDE qui a donné procuration à M. BAVENCOFFE
Mme CHARPENET qui a donné procuration à M. FLAMEIN
M. SIMPERE qui a donné procuration à MME DELEVALLEE
Mme BRIQUET qui a donné procuration à Mme CHATELAIN
Mme BERTELOOT qui a donné procuration à Mme LIENARD
M. SIEGLER qui a donné procuration à MME LABADENS
M. VAILLANT qui a donné procuration à MME DROBINOHA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Jean-Pierre BAVENCOFFE Conseiller Municipal.

Mesdames, Messieurs,

Le compte administratif a pour fonction de présenter, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire.

En ce qui concerne le budget annexe « Service de distribution d'Eau Potable », il compare :

- D'une part les prévisions et autorisations se rapportant à chaque chapitre et chaque article du budget.

- D'autre part, le total des émissions de titres de recettes ou des émissions de mandats correspondant à la subdivision intéressée du budget.

Il fait également ressortir les résultats de clôture de l'exercice, les soldes et excédents reportés ainsi que les restes à réaliser.

Pour l'exercice 2023, les résultats de clôture de l'exercice, les soldes et excédents reportés ainsi que les restes à réaliser sont les suivants :

Résultats 2023 (hors restes à réaliser)					
	Mandats	Titres	Résultat 2023	Résultat 2022 reporté	Résultat de clôture
Fonctionnement	147 316.46	281 483.92	134 167.46	15 472.73	149 640.19
Investissement	345 389.90	236 574.17	-108 815.73	- 66 277.43	-175 093.66
Total					-25 452.97

Les chiffres ci-dessus correspondent au Compte Administratif 2023 (hors restes à réaliser) et au Compte de Gestion de Monsieur le Receveur Municipal.

Comme vous le savez, il y a lieu, pour définir le besoin de financement de la section d'investissement, d'intégrer les restes à réaliser.

L'intégration des restes à réaliser donne les résultats suivants :

	Résultat de clôture	Restes à réaliser dépenses	Restes à réaliser recettes	Résultat de fonctionnement 2023 à affecter et besoins de financement réel
Fonctionnement	149 640.19	-	-	149 640, 19
Investissement	- 175 093.66	85 573, 02	134 284.90	-126 381, 78
TOTAL				23 258, 41

Il vous est donc demandé d'approuver le Compte Administratif 2023 et le Compte de Gestion de Monsieur le Receveur Municipal qui fait apparaître un besoin de financement de la section d'investissement de - 126 381, 78 Euros et un résultat de fonctionnement à affecter de 149 640, 19 Euros.

Si ce document budgétaire n'appelle aucune observation particulière, je vous demande de bien vouloir l'adopter ainsi que le compte de gestion établi par le Receveur Municipal, qui présente les mêmes résultats.

Adopté à l'unanimité,

Publié le : 12 Avril 2024 à 09:05

Suivent les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire de Cambrai,

Le secrétaire de séance
M. Alban DOBREMETS



Pour le Maire,
Mme Marie-Anne DELEVALLÉE
Maire-Adjointe déléguée aux
Finances.



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID : 059-215901224-20240406-25_03_2024_CM-DE